

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 5 novembre 2019

Date de la convocation : 29/10/2019
Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Gérard BANCHET, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien RUBAGOTTI, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Ont donné pouvoir : M. Frédéric BELMONTE à M. Gérard BANCHET, M. Pascal CHAUMARTIN à M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Carmen CONESA à Mme Michèle CEDRIN, M. Jean-Yves CURTAUD à Mme Annie DUTRON, M. Patrick CURTAUD à M. Thierry KOVACS, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. René PASINI, M. Daniel PARAIRE à Mme Virginie OSTOJIC, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Jacques THOIZET à M. Jean-François MERLE.

Absent : M. Thierry QUINTARD.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **TOURISME – Schéma touristique 2019-2024** - Etude scénographique des espaces publics

Rapporteur : Marie-Pierre JAUD SONNERAT

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Schéma touristique 2019-2024 a été adopté par une délibération du 25 juin 2019. Résolument ambitieux, il propose une nouvelle approche qui s'appuie sur les fondamentaux pour en proposer une lecture différente et originale à travers une programmation événementielle et des aménagements personnalisés.

Dans cet état d'esprit, la qualification des espaces publics n'est pas seulement un enjeu pour les habitants mais elle est aussi un vecteur d'image et de message par la nature des aménagements proposés.

Compte tenu du positionnement retenu du schéma touristique, qui souhaite proposer une dimension culturelle de l'offre et au caractère inattendu, cette démarche a toute sa place sur les communes de l'Agglomération.

Il s'agira de proposer des aménagements urbains intégrant cette dimension nouvelle à vocation culturelle et ludique en lien avec les fondamentaux de l'offre artistique.

Pour cela, il est proposé de mener une étude de scénographie qui pourra proposer une boîte à outils pour susciter des propositions à intégrer dans les marchés d'aménagement et de travaux ainsi qu'une proposition de sites potentiellement concernés. Les coûts de cette étude sont évalués à 35 000 € HT.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 19-100 relative à l'adoption du schéma touristique 2019-2024,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE le lancement d'une étude de scénographie des espaces publics.

AUTORISE la sollicitation de cofinancements notamment auprès des Départements de l'Isère et du Rhône et de la Région Auvergne Rhône Alpes.

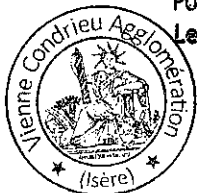
AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 5 novembre 2019

Le Président certifie que la présente délibération

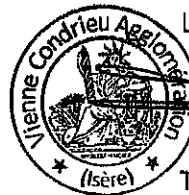
a été reçue par la Sous-Préfecture le 12 NOV. 2019

et a été publiée le 12 NOV. 2019



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services


Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Président,


Thierry KOVACS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat